

IUFM de l'académie de Créteil

2005 / 2006



Formation initiale
des **professeurs**
des écoles
stagiaires
(PE2)



SOMMAIRE

CADRAGE HORAIRE DE LA FORMATION	3
1. MODULE 1 : FRANÇAIS	4
1. 1 Objectifs de formation	4
1. 2 Contenus de formation	4
1. 2. 1 Culture de l'écrit	4
1. 2. 2 Approches linguistiques du français	4
1. 2. 3 Parler	5
1. 2. 4 Lire	5
1. 2. 5 Ecrire	5
1. 2. 6 Réfléchir sur la langue	5
1. 3 Situations et outils de formation	5
1. 4 Modalités d'évaluation	6
1. 5 Bibliographie	7
2. MODULE 2 : MATHÉMATIQUES	9
2. 1 Objectifs de formation	9
2. 2 Contenus de formation	9
2. 3 Méthodes	10
2. 4 Modalités d'évaluation	10
3. MODULE 3 : LA POLYVALENCE DU PROFESSEUR DES ECOLES	11
4. MODULE 4 : ACQUERIR UNE DOMINANTE DE FORMATION (EN EPS, LANGUE VIVANTE OU ARTS)	12
4.1 Dominante Arts	12
4. 2 Dominante Langue vivante	12
4.3 Dominante EPS	12
5. MODULE 5 : PREPARER ET EXPLOITER LES STAGES, ANALYSER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	13
6. MODULE 6 : CONNAÎTRE L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE	14
7. MODULE 7 : APPRENDRE A MAÎTRISER LES « OUTILS » DE L'ENSEIGNANT	15
8. MODULE 8 : APPRENDRE A CONNAÎTRE DES REALITES SCOLAIRES PARTICULIERES	16
9. MODULE 9 : LE MEMOIRE PROFESSIONNEL	17
9.1 Texte ministériel	17
9.2 Caractéristiques du mémoire	17
9. 2. 1 Caractéristiques	17
9. 2. 2 Quelques écueils à éviter	18
9. 2. 3 Mémoire, démarche de professionnalisation	18
9.3 Présentation du mémoire	19
9.4 Intégration au plan de formation	19
10. UN ENJEU DE LA FORMATION : L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE ET LA PREVENTION DE L'ILLETTRISME	20

CADRAGE HORAIRE DE LA SECONDE ANNÉE

Enseignements	Durée de la formation
<p>Module 1 Enseigner la langue française à l'école primaire.</p> <p>Remarque : une formation à distance individualisée dans le domaine de la lecture vient en complément de ces heures.</p>	<p>75 heures (auxquelles s'ajoutent 20 heures dans le module d'analyse de pratiques professionnelles)</p>
<p>Module 2 Enseigner les mathématiques à l'école primaire</p>	<p>40 heures (auxquelles s'ajoutent 20 heures dans le module d'analyse de pratiques professionnelles)</p>
<p>Module 3 Aborder les autres disciplines de l'école primaire dans le cadre d'une formation à la polyvalence, en s'appuyant sur les 3 cycles de l'école primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sciences et technologie (42 heures) - Histoire et géographie (30 heures) - Deux compléments de dominante (24 heures x 2) 	<p>120 heures</p>
<p>Module 4 Acquérir une dominante de formation (en EPS, Langues vivantes ou Arts)</p>	<p>50 heures</p>
<p>Module 5 Analyser les pratiques professionnelles, préparer et exploiter les stages</p>	<p>115 heures (dont 20 heures en français et 20 heures en mathématiques)</p>
<p>Module 6 Connaître l'école de la République</p>	<p>30 heures</p>
<p>Module 7 Apprendre à maîtriser « les outils » de l'enseignant (le corps et la voix, les outils technologiques)</p>	<p>15 heures</p>
<p>Module 8 Apprendre à connaître des réalités scolaires particulières</p>	<p>30 heures</p>
<p>TOTAL</p>	<p>475 heures</p>
<p>Module 9 Aide à l'élaboration du mémoire professionnel</p>	<p>15 heures de séminaire Durée du suivi individuel variable</p>
<p>Module 10 Stage de pratique accompagnée (2 semaines dans une classe de maître-formateur) et stage en responsabilité (9 semaines)</p>	<p>11 semaines</p>

1. MODULE 1 : FRANÇAIS

Français : (75 heures auxquelles s'ajoutent 20 heures d'analyse de pratiques professionnelles + formation individualisée à distance)

1.1 - Objectifs de formation

Le but du module est :

- de conduire à la maîtrise des savoirs de référence ;
- de développer les compétences des stagiaires à mener un enseignement et à accompagner les apprentissages des élèves en ce qui concerne le langage oral, la lecture, la production de textes et la réflexion sur la langue, dans les trois cycles de l'école primaire ;
- de mettre en évidence la dimension langagière des apprentissages dans toutes les disciplines et tous les domaines d'activités de l'école.

Cette formation, sans être exhaustive, vise à donner des bases transférables à divers niveaux de classe et à permettre aux enseignants de s'inscrire dans une démarche personnelle de formation permanente.

1.2 - Contenus de formation

Les formateurs construisent des parcours à partir des entrées suivantes, en fonction de l'ordre des stages et des projets liés au travail dans les classes.

1.2.1 - La culture de l'écrit

- Fonctions et formes de l'écrit. Les spécificités de l'écrit. Genres sociaux et genres scolaires.
- La culture du livre. Les écrits numériques
- Les pratiques sociales de lecture et d'écriture.
- La littérature de jeunesse.

1.2.2 - Approches linguistiques du français

- Le système orthographique du français. Les mots. Les phrases et la syntaxe. Les textes et les discours.
- Les spécificités de la langue orale et des discours oraux.

1.2.3 - Parler

- Le langage, outil de la communication, de la pensée et des savoirs.
- Didactique de l'oral, de la petite section au CM2.

1.2.4 - Lire

- La lecture et son apprentissage. Comment on lit. Qu'est ce que comprendre un texte ? Comment les enfants apprennent à lire. La didactique de la lecture. Prendre en charge les difficultés et les échecs
- Lire des textes. La lecture littéraire. Elaborer une culture littéraire. Construire des aides à la lecture. Diversifier les textes et les lectures. Apprendre à lire dans toutes les disciplines. Bibliothèques et partenariats.

1.2.5 - Ecrire

- Produire des textes. Les processus rédactionnels. Conduire des projets d'écriture. L'évaluation des écrits, pourquoi, quand, comment ? L'interaction lecture/écriture. Ecrire pour apprendre dans les disciplines.
- Les activités grapho-motrices.

1.2.6 - Réfléchir sur la langue

- Mener des activités de grammaire, de conjugaison, d'orthographe, de vocabulaire. Quels savoirs linguistiques de référence ? Exemples de démarches.

1.3 - Situations et outils de formation

Le module de français s'articule étroitement avec le travail dans les classes et les stages en responsabilité ; il accorde une attention particulière à chacun des cycles de l'école. Des situations diverses d'observation et de mise en œuvre sont ménagées, notamment dans le cadre des stages en pratique accompagnée : les propositions didactiques travaillées à l'IUFM débouchent sur des mises en œuvre pratiques, elles sont éclairées en retour par ces essais dans les classes.

Les modes de travail utilisés sont diversifiés et complémentaires : conférences, travaux en groupes de taille variable, afin d'alterner information, analyse de démarches et de matériels pédagogiques, construction de séances, de séquences ou de projets en direction des classes, etc.

Une partie de l'horaire du module assurée, autant que possible, en collaboration avec un professeur d'une autre discipline porte plus particulièrement sur le rôle de la langue et du langage dans les apprentissages disciplinaires : dimension langagière de tout apprentissage, apprendre à parler, lire et écrire à travers toutes les disciplines de l'école.

Dans le domaine de la lecture, les stagiaires bénéficient également d'une formation à

distance individualisée. Elle prend appui sur le site « TFL » (Téléformation en lecture). (Voir partie 1.2 de cette brochure).

1.4 - Modalités d'évaluation

Ce module est évalué par contrôle continu. Les travaux oraux et écrits réalisés dans le cadre normal de tout travail de formation sont le support de cette évaluation : par exemple, comptes rendus et analyses d'activités conduites en classe, analyses de productions langagières d'élèves, fiches de lecture, présentation critique de matériel didactique créé ou utilisé par le stagiaire, journal de bord tenu en stage, compte rendu d'un parcours de navigation sur le site TFL. Ces travaux visent la formation professionnelle du stagiaire et répondent à une conception formative de l'évaluation. Les critères essentiels pour leur validation sont la maîtrise des contenus (théoriques et pratiques) du module et la manière dont le stagiaire a utilisé ses connaissances disciplinaires, linguistiques, littéraires, didactiques et en psychologie des apprentissages, pour les comprendre et les améliorer si nécessaire. Les productions écrites ne satisfaisant pas aux normes de la syntaxe et de l'orthographe ne pourront pas être validées. Les travaux présentés à l'oral devront répondre à des exigences qualitatives équivalentes.

1.5 - Bibliographie

Lire-écrire

- Bautier E., Bucheton D. (1997). Les pratiques socio-langagières dans la classe de français. Quels enjeux ? Quelles démarches ? *Repères*, 15, 11-25.
- Bernardin J. (1997). *Comment les enfants entrent dans la culture écrite*. Paris : Retz.
- Brigaudiot M., coord. (2000). *Apprentissages progressifs de l'écrit à l'école maternelle*. Paris : INRP/Hachette.
- Crinon J. et al. (1994). *Lire-Ecrire de 2 à 11 ans, les composantes d'un apprentissage*. Bobigny : CDDP.
- Devanne B. (1992). *Lire et écrire, des apprentissages culturels, cycle des apprentissages fondamentaux*. Paris : Armand Colin.
- Devanne B. (1993). *Lire et écrire, des apprentissages culturels, cycle des approfondissements*. Paris : Armand Colin.
- Ferreiro E. et Gomez-Palacio M. (1988). *Lire-écrire : comment s'y apprennent-ils ?* Lyon : CRDP.
- Léon R. et Tisset C. (1992). *Enseigner le français à l'école*. Paris : Hachette.
- Ministère de l'éducation nationale (1992). *La maîtrise de la langue à l'école*. Paris : CNDP-Savoir livre.

Lire

- Bentolila A. (1996). *De l'illettrisme en général et de l'école en particulier*. Paris : Plon.
- Butlen M., Couet M., Desailly L. (1996). *Savoir lire avec les BCD*. Le Perreux : CRDP de Créteil.
- Cabrera A., Kurz M. (2001). *Lecture/apprentissages, cycle 2*. Paris : Bordas.
- Chartier A.-M., Clesse C., Hébrard J. (1991). *Lire écrire 1. Entrer dans le monde de l'écrit*. Paris : Hatier.
- Chauveau G. et Rogovas-Chauveau E. (1990). *Les processus interactifs dans le savoir-lire de base*. *Revue française de pédagogie*, 90, 23-30.
- Chauveau G., Rogovas-Chauveau E. (1994). *Les chemins de la lecture*. Paris : Magnard.
- Giasson J. (1995). *La lecture. De la théorie à la pratique*. Montréal : Gaétan Morin.
- Jean G. (1989). *A l'école de la poésie*. Paris : Retz.
- Landier J.-C. (1991). *Théâtre et expression dramatique*. Paris : Hatier.
- Lartigue R., dir. (2001). *Vers la lecture littéraire, cycle 3*. Créteil : CRDP.
- Mauffrey A. et Cohen I. (1995). *Lecture, éléments pour une pédagogie différenciée*. Paris : Armand Colin.
- Morais J. (1994). *L'art de lire*. Paris : Editions Odile Jacob.
- Observatoire national de la lecture (1998). *Apprendre à lire*. Paris : CNDP et Editions Odile Jacob.
- Observatoire national de la lecture (2000). *Maîtriser la lecture*. Paris : CNDP et Editions Odile Jacob.
- Ros Dupont M. (1999). *La lecture à haute voix, du CP au CM2*. Paris : Bordas.
- Tauveron C., dir. (2002). *Lire la littérature à l'école*. Paris : Hatier.

Ecrire

- Cabrera A., Kurz M. (2002). *La production d'écrits, cycle 2*. Paris : Bordas.
- Cassagnes P., Garcia-Debanc C., Debanc J.-P. (1994). *Cinquante activités pour apprivoiser les livres en classe et en BCD*. Toulouse : CRDP.
- Chartier A.-M., Clesse C., Hébrard J. (1998). *Lire écrire 2. Produire des textes*. Paris : Hatier.
- Crinon J., dir. (2000). *Ecrire pour apprendre*. *Cahiers pédagogiques*, 388-389.
- Crinon J. et Pachtet S., dir. (1998). *Lire et écrire à la première personne*. *Cahiers pédagogiques*, 363.
- Groupe EVA (1991). *Evaluer les écrits à l'école primaire*. Paris : INRP-Hachette.
- Jolibert J. dir. (1988). *Former des enfants producteurs de textes*. Paris : Hachette.
- Rodari G. (1998). *Grammaire de l'imagination*. Paris : Rue du Monde.
- Reuter Y. (1996). *Enseigner et apprendre à écrire*. Paris : ESF.

La discipline « français »

- Collinot A., Mazière F. et al. (1999). *Le français à l'école, un enjeu historique et politique*. Paris : Hatier.

L'oral

- Blanche-Benveniste C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- Charmeux E. (1997). *Apprendre la parole*. Toulouse : SEDRAP.
- François F. (1993). *Pratiques de l'oral*. Paris : Nathan.

- Le Cunff C. et Jourdain P. (1999). *Enseigner l'oral à l'école primaire*. Paris : Hachette.
- Le Manchec C. (2001). *Pratique orale de la langue, cycle 2*. Paris : Bordas.
- Mairal C., Blochet P. (1999). *Maîtriser l'oral*. Paris : Magnard.

La langue

- Catach N. (1978). *L'orthographe*. Paris : PUF (Que sais-je?).
- Charmeux E. (1989). *Le « bon » français et les autres*. Toulouse : Milan.
- Combettes B. (1989). *Quelques jalons pour une pratique textuelle de l'écrit*. Clermont-Ferrand : CDDP.
- Couté B. (1999). *L'orthographe aux cycles 2 et 3*. Paris : Retz.
- Ducard D., Honvault R., Jaffré J.-P. (1995). *L'orthographe en trois dimensions*. Paris : Nathan.
- Genouvrier E., Gruwez C. (1987). *Grammaire pour enseigner le français à l'école élémentaire*. Paris : Larousse.
- Marin-Porta B. (1998). *Créer son dictionnaire avec les mots de l'école*. Créteil : CRDP.
- Picoche J. (1993). *Didactique du vocabulaire français*. Paris : Nathan.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Tomassone R. (1996). *Pour enseigner la grammaire*. Paris : Delagrave.

Module facultatif de français

« Améliorer ses compétences d'expression écrite et orale »

Chaque année, le jury terminal signale que certains professeurs des écoles stagiaires ne maîtrisent pas suffisamment les normes de la langue française écrite et orale (en particulier la syntaxe et l'orthographe) pour pouvoir être titularisés. Leurs difficultés se manifestent tant lors de leurs stages en responsabilité que dans les productions écrites remises au cours de la formation ou dans le mémoire professionnel.

Il paraît donc nécessaire, conformément aux objectifs affirmés dans le plan de formation, d'apporter aux professeurs des écoles stagiaires l'aide nécessaire pour qu'ils puissent remédier à leurs éventuelles difficultés dans ce domaine.

Un module de 14 heures (7 séances de 2 heures) est mis en place à cet effet. L'inscription y est volontaire. Cependant, les formateurs la conseilleront aux stagiaires chez lesquels ils auront repéré des lacunes importantes, en début d'année universitaire. Ce module se déroulera entre décembre et mars. L'effectif de chaque groupe sera limité à une quinzaine de stagiaires afin de permettre un travail personnalisé. Le nombre de groupes ouverts dépendra des demandes, mais nous prévoyons l'ouverture d'un groupe de remédiation pour huit groupes de PE2.

Ce module est destiné à accompagner une auto-formation des stagiaires. Il ne s'agira en aucun cas de travailler les contenus linguistiques, littéraires, culturels, etc. nécessaires à l'exercice du métier de professeur des écoles qui sont à acquérir dans le cadre du module obligatoire de français, mais bien de donner à chacun les moyens de parler et d'écrire correctement. C'est pourquoi le travail sera consacré principalement à l'entraînement personnel, l'analyse et la révision de ses propres productions (écrites et orales enregistrées), l'acquisition de techniques de révision, la connaissance des outils de référence, la modification des représentations du fonctionnement de la langue.

2. MODULE 2 : MATHÉMATIQUES.

La durée du module est de 40 heures auxquelles s'ajoutent 20 heures minimum d'analyse de pratiques professionnelles.

2.1 - Objectifs de formation.

La formation des stagiaires doit leur permettre d'acquérir la maîtrise des savoirs relevant des divers domaines des mathématiques, de développer les compétences nécessaires pour transmettre ces savoirs et pour accompagner les apprentissages des élèves concernant cette discipline. Il s'agit de les préparer à construire un enseignement des connaissances mathématiques permettant d'assurer la cohérence et la continuité des apprentissages.

La question de la conduite de la classe dans chacun des cycles ainsi que celle du rôle des pratiques langagières dans la construction des apprentissages mathématiques constitueront un élément important de cette formation de seconde année.

2.2 - Contenus de formation.

La formation mathématique de seconde année est essentiellement professionnelle. Les entrées privilégiées sont donc du type didactique et pédagogique. Cet enseignement sera étroitement associé à l'analyse des pratiques qui sera adaptée aux besoins des différents professeurs stagiaires.

Les notions abordées seront choisies parmi les grands thèmes suivants :

- le concept de nombre de la maternelle au CM2,
- les notions de mesure et mesurage,
- l'apprentissage d'une opération (résolutions de problèmes numériques, différentes procédures de calcul, etc.),
- la géométrie : de la géométrie perceptive à la géométrie instrumentée ; le lien avec l'enseignement de la géométrie au collège.

Il s'agira plus précisément :

- de reconstruire les connaissances nécessaires à un enseignant à propos des thèmes précédents,
- de réfléchir sur les démarches d'enseignement des notions mathématiques à l'école primaire (rôle et statut des activités mathématiques, leur place dans l'apprentissage, la prise en compte des obstacles, des relations entre les différents concepts mathématiques...),
- en liaison avec le point précédent, de réfléchir sur ce qu'est une activité d'apprentissage en mathématique et sur les moyens de la mettre en œuvre,
- de réfléchir sur le rôle de la résolution de problèmes dans l'apprentissage des mathématiques,
- de prendre en compte le rôle du langage dans les apprentissages mathématiques.

2.3 - Méthodes.

- Analyse de travaux d'enfants en regard des travaux de recherche,
- préparation, réalisation et analyse de séances de classe,
- analyse, mise en place et comparaison d'activités concernant les thèmes cités,
- réflexion sur l'élaboration de progressions.

2.4 - Évaluation.

Un contrôle continu permettra d'évaluer la réflexion sur l'enseignement des mathématiques à l'école primaire.

Les compétences évaluées feront partie de la liste suivante :

Le professeur stagiaire doit être capable :

- de lire et d'apprécier du point de vue mathématique, pédagogique et didactique, un document professionnel portant sur les thèmes étudiés,
- de sélectionner des items pour construire un document pouvant servir à une évaluation et argumenter cette sélection,
- d'analyser des travaux d'enfants, d'en faire ressortir des éléments relatifs aux savoirs engagés, aux compétences observables et aux difficultés rencontrées et de construire des activités en cohérence avec cette analyse,
- de faire une analyse à priori d'activités (objectifs, prévision des procédures et des difficultés, variables),
- de construire une ou plusieurs séances sur un thème, de les réaliser et d'en faire une analyse a posteriori.

3. MODULE 3: « LA POLYVALENCE DU PROFESSEUR DES ECOLES »

Les enjeux de la polyvalence, notamment au plan pédagogique, didactique et culturel impliquent une forte réflexion sur :

- les compétences transversales ;
- l'installation de situations d'apprentissage qui, maîtrisées dans un domaine donné, peuvent être ensuite transférables ;
- « *le travail en équipe, les activités partenariales* ».

La logique des axes retenus se situent dans :

- le développement de l'enseignement des sciences et de la technologie ;
- travailler dans la classe et l'école sur le vivre ensemble, l'éducation à la citoyenneté, la situation dans le temps et dans l'espace.

Les deux grands blocs retenus concerneront :

- sciences expérimentales et technologie : 42 heures,
- histoire géographie et éducation civique : 30 heures auxquels viendront s'ajouter 48 heures (2 fois 24 heures) de compléments de dominante (cf. module 4).

Les modules de complément de dominante en langues visent à former des personnes capables d'accompagner le travail mené par des intervenants extérieurs spécialisés. Ces modules d'information – avec un volume horaire plus réduit- doivent permettre l'organisation de compléments ou d'approfondissement en arts plastiques ou en musique. Ces compléments seront destinés aux stagiaires ayant suivi une dominante « Arts » ne comprenant pas d'heures consacrées à des parties du programme d'arts plastiques ou de musique.

Ces modules doivent permettre de construire des projets d'équipe interdisciplinaires.

4. MODULE 4 : « ACQUÉRIR UNE DOMINANTE DE FORMATION » (en EPS, Langues vivantes ou Arts)

Les domaines des dominantes doivent permettre aux stagiaires d'acquérir une formation approfondie disciplinaire, interdisciplinaire, didactique et pédagogique, de travailler la dimension travail en équipe et partenariat.

Il s'agit de modules visant à acquérir des compétences professionnelles réinvestissables dans l'exercice du métier.

4.1 Dominante ARTS

Les disciplines « *arts plastiques* » et « *musique* » seront présentes dans l'offre de dominantes artistiques en liaison avec une approche culturelle prenant en compte différents domaines ou diverses disciplines. Les nouveaux programmes de l'école élémentaire, le plan de cinq ans pour le développement des arts à l'école appellent au développement de partenariats culturels et à la prise en compte de l'interdisciplinarité.

4.2 Dominante LANGUE VIVANTE

Les langues vivantes proposées sont l'anglais, l'allemand, l'espagnol correspondant aux langues proposées à l'école élémentaire dans l'académie de Créteil.

L'inscription à une dominante langue entraînera l'obligation de participer aux ateliers de conversation organisés par les assistants de langue sous la responsabilité des professeurs de l'IUFM.

Une procédure d'habilitation est à prévoir pour les stagiaires qui le souhaiteraient à l'issue des enseignements de la dominante.

4.3 Dominante EPS

Elle recouvre l'ensemble des champs au programme de l'école primaire.

5. MODULE 5 : « PRÉPARER ET EXPLOITER LES STAGES, ANALYSER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ».

La durée du module « *préparer et exploiter les stages, analyser les pratiques professionnelles* » est de 115 heures (dont 20 heures en français et 20 heures en mathématiques).

Le module privilégiera une approche transversale sur des problèmes qui relèvent à la fois du travail quotidien et d'une réflexion de fond de l'enseignant.

Il pourra aborder les démarches didactiques en complémentarité avec les apports psychologiques et philosophiques. Les thèmes suivants seront abordés sans qu'il y ait exhaustivité :

- le caractère transversal de la langue et de l'éducation civique,
- la maîtrise de la relation éducative,
- le positionnement du maître en tant qu'adulte référent et en tant qu'enseignant,
- l'évaluation des élèves et la correction de leurs travaux,
- l'utilisation des supports à disposition du maître et de l'élève dans la classe,
- la gestion de la classe, y compris dans ses aspects matériels,
- la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves,
- que signifie concrètement « *donner du sens aux apprentissages* » ?
- Comment établir un lien entre les activités dans le cadre de la polyvalence de l'enseignant et des exigences des nouveaux programmes ?

Bien entendu des supports disciplinaires ou de caractère interdisciplinaire seront choisis pour aborder ces problèmes transversaux qui ne peuvent être traités sans mettre les élèves en situation d'apprentissage. L'équipe de formateurs les choisira en fonction des besoins des stagiaires et du projet pédagogique de l'équipe de formateurs en respectant toutefois les dispositions suivantes :

- il sera tenu compte des priorités nationales et académiques (notamment le plan sciences), des projets interdisciplinaires à construire, du nécessaire travail en équipe, de la gestion du groupe-classe dans certaines disciplines (notamment EPS).
- 20 heures minimum seront consacrées à la maîtrise de la langue (cf. cahier des charges),
- 20 heures minimum seront consacrées aux apprentissages en mathématiques.

6. MODULE 6 : « CONNAÎTRE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE ».

La durée de ce module est de 30 heures sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Compte tenu des contenus et des objectifs de ce module, celui-ci sera l'occasion d'un travail transdisciplinaire entre des enseignants de diverses disciplines. La participation des IEN et maîtres formateurs pourra également être sollicitée.

La déontologie et l'éthique du métier enseignant, notamment en ce qui concerne la laïcité, est un enjeu fondamental dans une académie comme Créteil.

Un tel module peut être l'occasion de montrer au stagiaire ce qu'est sur un thème, la polyvalence d'équipe permettant à des enseignants venus de diverses disciplines de traiter certaines questions.

« Ce volet de la formation couvre les savoirs et les savoir-faire permettant au stagiaire de comprendre les enjeux de l'éducation aujourd'hui, de situer son action pédagogique et l'exercice de sa responsabilité au sein du système éducatif. Dans cette perspective, il convient d'aborder plus particulièrement :

- *l'histoire et l'actualité des valeurs de l'école républicaine ;*
- *les éléments de philosophie et de sociologie de l'éducation (les enjeux de l'école aujourd'hui et ses valeurs...);*
- *les enjeux de la laïcité aujourd'hui : réflexions et pratiques ;*
- *l'enseignement laïque du fait religieux ;*
- *la responsabilité du métier d'enseignant dans la classe, l'école, l'établissement ;*
- *la déontologie et les enjeux éthiques dans l'exercice professionnel ;*
- *l'impact culturel, social, juridique, économique de l'entrée dans la société de l'information ;*
- *les droits et obligations du fonctionnaire, dans le service public d'éducation ;*
- *le fonctionnement du système éducatif (connaître la démarche de projet) ;*
- *la classe, l'école, le collège : lieux d'interactions, de dialogues, de conflits ;*
- *la relation Ecole-Familles. »*

Si besoin s'en fait sentir, il pourra être fait appel aux associations complémentaires de l'enseignement public agréées.

7. MODULE 7 : APPRENDRE A MAÎTRISER LES « OUTILS » DE L'ENSEIGNEMENT

Ce module a pour rôle de faire réfléchir les enseignants sur les outils qu'ils utilisent. Les questions évoquées peuvent concerner comme l'indique le cahier des charges national :

- le corps et la voix ;
- la maîtrise des outils multimédia internes et externes et la réflexion critique sur leur utilisation ;
- la mise en œuvre des TICE dans les pratiques pédagogiques ;
- la sensibilisation des enseignants au langage et aux usages pédagogiques de l'image dans ses formes fixes et animées ;
- aider l'élève à rechercher l'information ; le développement des espaces documentaires dans les pratiques de classe dans le cadre du B2i.

Une information de trois heures sur les outils documentaires et centres de formation à disposition des enseignants peut trouver sa place dans ce module.

Un bilan de compétences relatif à la maîtrise technique des outils informatiques et multimédia sera mise en place lors de l'accueil des stagiaires.

Lorsque ce bilan révèle des lacunes importantes, le stagiaire devra suivre un module de mise à niveau et compléter sa formation dans le cadre d'un travail personnel.

8. MODULE 8 : « APPRENDRE A CONNAITRE DES RÉALITÉS SCOLAIRES PARTICULIÈRES ».

La durée de ce module est de 30 heures.

En formation initiale, chaque stagiaire aura l'occasion de rencontrer pour la comprendre et l'analyser, la diversité des réalités scolaires. Les différents stages, l'observation, l'analyse de pratiques professionnelles, les enseignements proposés, le travail réflexif que permet le mémoire professionnel, constituent les principaux supports de la formation et de l'information sur ces questions. Seront abordés principalement :

- la connaissance de la diversité sociale et culturelle des situations scolaires (éléments de sociologie, de philosophie de l'éducation...),
- l'accueil et l'intégration des élèves présentant un handicap ; les dispositifs d'adaptation et d'intégration scolaires ,
- les spécificités des écoles et établissements situés en zone ou réseau d'éducation prioritaire.

9. MODULE 9 : LE MÉMOIRE PROFESSIONNEL DU PROFESSEUR DES ÉCOLES STAGIAIRE

9.1 - Le texte ministériel.

Le mémoire professionnel « s'appuie sur l'analyse des pratiques professionnelles rencontrées en particulier lors du stage en responsabilité et doit permettre de vérifier les capacités du professeur stagiaire à :

- identifier un problème ou une question concernant ces pratiques,
- analyser ce problème et proposer des pistes de réflexion ou d'action en se référant aux travaux existants dans ce domaine.

Il ne doit constituer ni une simple narration d'un travail personnel sans analyse et réflexion critique, ni être une réflexion théorique ou historique extérieure à l'expérience du professeur stagiaire.

Ce mémoire, réalisé collectivement ou individuellement, ne doit pas excéder 30 pages (annexes non comprises) et peut, éventuellement, être l'approfondissement du dossier de première année [...].

La soutenance individuelle du mémoire doit permettre de vérifier l'implication du stagiaire dans ce travail et de mesurer ses capacités d'argumentation. »

(Circulaire n° 91-202 du 2 juillet 1991 relative au contenu et à la validation des formations organisées dans les IUFM).

9.2 - Caractéristiques du mémoire.

9.2.1 - Caractéristiques.

L'élaboration du mémoire consiste à identifier un problème concernant les pratiques professionnelles, à l'analyser et à proposer des pistes d'action ou de réflexion, en se référant à des données recueillies sur le terrain et aux travaux susceptibles d'éclairer ce problème.

Le mémoire professionnel doit s'appuyer sur l'expérience professionnelle du stagiaire. Même si elle est brève, cette expérience garantit un engagement personnel qui est d'ordre éthique. Il s'agit donc, pour le stagiaire, de définir par rapport à son expérience propre une situation professionnelle qui soit pour lui une situation-problème et de transformer son expérience en objet d'interrogation et d'élucidation.

Les pratiques professionnelles rencontrées comprennent, bien entendu, la conduite de la classe, notamment dans le cadre du stage en responsabilité, mais aussi les pratiques observées lors des stages de pratique accompagnée ainsi que les pratiques projetées à partir de l'analyse d'un corpus (travaux d'élèves, recueil de représentations d'élèves sur le savoir, etc.).

Qu'elles soient menées, observées ou projetées, ces pratiques peuvent appartenir au cadre de la classe ou de l'école ou concerner le rapport entre l'école et d'autres institutions (famille, travail social, etc.).

Les éclairages théoriques apportés par le mémoire peuvent être d'ordre philosophique, psychologique, sociologique, didactique, épistémologique, etc.

Le mémoire devra avoir les qualités de tout écrit : clarté, cohérence et rigueur de la pensée, équilibre dans la composition des différentes parties, précision et concision de l'expression, corrections orthographique et syntaxique. L'écriture n'est pas seulement une exigence académique. Elle constitue surtout un moment essentiel de la réflexion, elle oblige à expliciter les questions, elle permet à la pensée de progresser.

9.2.2 - Quelques écueils à éviter.

Il ne saurait se réduire :

- ni à une dissertation générale,
- ni à un travail académique purement livresque, à une compilation d'articles ou de points de vue théoriques sur un sujet,
- ni à un journal de bord ou à un simple recueil d'observations,
- ni à une description ou à une narration sommaire de pratiques dont l'analyse et la réflexion seraient absentes,
- ni à une enquête sociologique.

9.2.3 - Le mémoire, démarche de professionnalisation.

L'élaboration du mémoire doit permettre au stagiaire :

- de se confronter à une analyse rationnelle de la pratique professionnelle
- de s'initier à une attitude de recherche pédagogique.

Dans cette perspective, le mémoire pourra prendre diverses formes en fonction des démarches suivies par les stagiaires. Que la problématique du mémoire émerge progressivement d'une analyse de pratiques ou qu'elle soit posée comme préalable à une démarche de recherche fondée sur des hypothèses, la finalité essentielle du mémoire demeure de développer des compétences professionnelles à partir de méthodes d'analyse et d'interprétation des pratiques.

L'analyse des pratiques, située au croisement entre une meilleure connaissance de soi et une meilleure compréhension des situations, constitue ainsi un moment essentiel de la formation à l'action pédagogique, en vue de clarifier les pratiques à venir, savoir anticiper les résultats d'une action et savoir choisir entre plusieurs possibilités.

9.3 - Présentation du mémoire.

- Page de titre indiquant l'auteur, le sujet, la date, le lieu de formation,
- 25 à 30 pages, dactylographiées, double interligne,
- annexes possibles en sus des 30 pages,
- pagination de l'ensemble, y compris des annexes,
- sommaire en tête indiquant la pagination,
- bibliographie correctement référencée.

En cas de travail collectif (4 stagiaires maximum) :

- le nombre de pages sera lié au nombre de participants. Dans tous les cas, ceci sera discuté au préalable,
- l'organisation du travail et la répartition des tâches entre les différents membres du groupe devront être précisées au début du mémoire et notamment la part effective de chacun dans la rédaction.

9.4 - Intégration au plan de formation.

- Les formateurs de l'IUFM proposent des champs de réflexion,
- chaque stagiaire choisit un thème de travail en s'inscrivant auprès d'un directeur de mémoire et précise avec lui son sujet,
- chaque directeur de mémoire définit avec les stagiaires concernés le rythme et la forme des séances de travail,
- une séance d'initiation à la méthodologie du mémoire sera organisée dans chaque centre de l'IUFM et des séances d'initiation aux démarches documentaires pourront être prévues au besoin.

Le recueil de données sur le terrain devra s'effectuer au cours du premier semestre. Plusieurs moments en donneront la possibilité au stagiaire : le stage de pratique accompagnée, la première partie du stage de pratique en responsabilité ainsi que des journées de travail pouvant être organisées dans des écoles.

Un calendrier précisera au niveau de chaque centre les dates de soutenance des mémoires.

10. UN ENJEU DE LA FORMATION : L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE ET LA PREVENTION DE L'ILLETTRISME.

Connectez-vous sur le site www.uvp5.univ-paris5.fr/tfl pour bénéficier d'une formation personnalisée dans ce domaine prioritaire.

La question de l'apprentissage de la lecture est un domaine complexe dans lequel cohabitent des disciplines différentes : linguistique, psychologie, neurologie, pédagogie, psychiatrie... Des dizaines de milliers d'articles, des milliers d'ouvrages tentent d'en décrire certains aspects. Face à cette littérature abondante, les enseignants sont désorientés et souvent déçus. Désorientés, par le jargon scientifique de chercheurs parfois peu soucieux d'être compris par les praticiens ; déçus, parce que de la description, certes rigoureuse, aux questions qu'ils se posent, il y a des fossés infranchissables.

Alors faut-il se résigner à ce que les chercheurs cherchent et discutent entre eux de la validité de leurs résultats et à ce que les enseignants enseignent et se fient seulement à leur flair, à leur créativité et à l'expérience professionnelle accumulée ? Non ! car la lucidité et la maîtrise pédagogique exigent que l'on ait une claire vision des processus linguistiques et cognitifs à l'œuvre dans l'apprentissage et l'activité de la lecture. De même qu'il faut pouvoir examiner avec soin et à distance de sa propre pratique les démarches que l'on choisit et les supports que l'on utilise.

En un mot, il convient d'interroger les connaissances accumulées par différentes disciplines, de questionner les démarches préconisées par les didacticiens afin de permettre que ceux qui ont la responsabilité de faire de leurs élèves des lecteurs responsables puissent forger en toute conscience leur pédagogie de la lecture.

C'est dans une telle perspective que l'université de Paris V, le CNED et l'IUFM de Créteil ont décidé de mettre en commun leur potentiel scientifique et technique pour concevoir un site adapté aux attentes des enseignants, étudiants et stagiaires d'IUFM dans le domaine de l'apprentissage et du perfectionnement de la lecture.

Le campus numérique TFL (télé formation à la lecture)

Le campus numérique TFL élaboré par l'IUFM de Créteil et l'Université ParisV est un outil de formation des professeurs des écoles concernant l'apprentissage de la lecture.

Cet outil de formation peut être utilisé en formation initiale et continue.

En formation initiale, TFL peut être un outil permettant :

- une meilleure personnalisation du parcours des stagiaires ;
- de répondre aux demandes des stagiaires concernant l'apprentissage de la lecture ; notamment au CP et au CE1.
- de permettre une meilleure connaissance de l'ensemble de ce qui

s'enseigne au cycle 2. Certains stagiaires sont, par rapport à l'offre de lieux de stage, contraints de faire leur stage en grande section de maternelle.

Cet outil de formation doit être pour tous et pour chacun.

Pour tous :

Les PE2 sont informés dès le premier mois de leur formation des potentialités du campus numérique TFL.

Cette information/sensibilisation s'effectuera au cours d'une journée-forum consacrée à l'apprentissage de la lecture qui aura lieu en septembre dans tous les centres.

Cette journée pourra être complétée par des journées organisées en fin d'année sur les mêmes thèmes.

Pour chacun :

Il s'agit dans le cadre de l'année de PE2 d'utiliser TFL comme un outil permettant de construire des parcours de formation.

Ces parcours de formation évalués, seront contruits par les formateurs de manière expérimentale en 2004-2005.

Les parcours de formation menés avec TFL peuvent être développés :

- dans le module 1 (français) ;
- dans le module 5 (analyse de pratiques), notamment en liaison avec des stages de pratique accompagnée notamment en école maternelle ;
- dans le cadre de la rédaction et du travail autour du mémoire professionnel.

Nous avons voulu que les réponses aux questions théoriques et didactiques comme celles apportées aux problèmes pédagogiques soient à la fois pertinentes et ouvertes. Nous avons pour cela sollicité l'ensemble de la communauté des chercheurs et des formateurs de telle sorte que pour les mêmes questions nous puissions proposer en toute clarté des points de vue différents et dont l'auteur soit parfaitement identifié.

Ce site a vocation à servir d'instrument de formation initiale et continue notamment grâce au Forum privé qui permettra à chaque stagiaire de bénéficier avant et pendant les périodes de stage en responsabilité de bénéficier d'un accompagnement à distance dans le domaine de la lecture.

Un espace de formation personnalisé

Cet espace-formation comprend cinq entrées complémentaires :

- une description de la démarche d'apprentissage et un premier accès à un ensemble de notions de base ;
- un éclairage relatif à un ensemble de notions particulièrement importantes dans les domaines linguistique, cognitif et didactique ;

- une entrée par les pratiques pédagogiques par le biais d'un questionnaire permettant de cerner au plus près les demandes des enseignants;
- un chemin de connaissances fondé sur une auto-évaluation possible;
- des documents vidéos mettant en œuvre un moment pédagogique;

Un espace-tutorat

Cet espace-tutorat vous permettra de formuler une demande d'aide dans le domaine de l'apprentissage de la lecture en relation avec le stage en responsabilité que vous exercerez dans chacun des cycles de l'école primaire.

Les règles relatives à l'accès à cet espace sont les suivantes :

- inscription libre à tout moment pour les publics concernés : un code d'accès personnel vous sera délivré à votre demande.
- anonymat des questions et des réponses,
- ouverture du tutorat avant le stage en responsabilité de manière à garantir de la réponse dans les 24 heures pendant les périodes en responsabilité

L'accès à d'autres ressources

De nombreux outils élaborés par des directions du ministère de l'éducation nationale tels que le livret Lire au CP, repérer les difficultés pour mieux agir, les évaluations nationales... offrent de nombreux indicateurs et des pistes très riches pour répondre aux besoins des élèves et aider leurs enseignants. Le site TFL offrira à terme :

- un lien direct avec ces différents outils,
- une intégration de certains de ces outils dans la logique de l'espace-formation (notamment dans les questions pédagogiques et les fiches d'activité qui y sont liées).

